



## NOTE AUX PARENTS

### OBJET : INFO GREVE DU MARDI 31 JANVIER 2023

Madame, Monsieur,

En raison du mouvement de grève nationale annoncé pour le **mardi 31 janvier 2023**, je vous informe que le seuil d'enseignants grévistes étant au minimum de 25 %, nous mettons en place un service minimum pour l'accueil des élèves, dont les parents ne peuvent pas assurer la garde.

**Il convient de noter qu'aucune inscription préalable des enfants à ce service minimum n'est requise en mairie.**

### A noter que fonctionneront comme d'habitude :

- L'APS du matin et du soir
- La pause méridienne : restauration et activités
- Le CLAS
- L'EMS
- Le transport scolaire (navette et Keolis)

Je vous remercie de votre compréhension, et compte toujours sur les parents qui en ont la possibilité, pour privilégier le mode de garde familial, dans le cas où l'enseignant(e) de leur enfant serait en grève.

Fait le 30 janvier 2023



Le Maire  
  
Patrick MEIFFREN